

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31 y compris le règlement  
modificatif (CE) 2020/878

Date d'impression : 20.04.2023

Révision: 20.04.2023

Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2)

---

**\* 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** DIOZINOS 700 WG

· **UFI:** TMX2-X03Y-U00U-66C9

· **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Fongicide

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Crophthetics Ltd

Third Floor, 126-134 Baker Street, London

W1U 6UE, UK

info@jtagro-crophthetics.com

Tél : +44 1628 272102, pour tous les appels, 9am - 5pm GMT

· **Service chargé des renseignements:** service de sécurité des produits

· **Numéro d'appel d'urgence**

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 22 50 50

PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

---

**2 Identification des dangers**

· **Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS06 tête de mort sur deux tibias

Acute Tox. 3 H301 Toxique en cas d'ingestion.



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 2)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31 y compris le règlement**  
**modificatif (CE) 2020/878**

Date d'impression : 20.04.2023

Révision: 20.04.2023

Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2)

**Nom du produit: DIOZINOS 700 WG**

(suite de la page 1)



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS05



GHS06



GHS08



GHS09

· **Mention d'avertissement Danger**

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Dithianon (ISO)

· **Mentions de danger**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P307+P311 EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 3)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31 y compris le règlement**  
**modificatif (CE) 2020/878**

Date d'impression : 20.04.2023

Révision: 20.04.2023

Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2)

**Nom du produit: DIOZINOS 700 WG**

(suite de la page 2)

· **Indications complémentaires:**

SP 1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Consulter l'étiquette du produit pour connaître les mesures de gestion des risques qui s'appliquent à ce produit.

SPe3: Pour protéger organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport à points d'eau.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Autres dangers**· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

· **Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 3347-22-6 EINECS: 222-098-6	Dithianon (ISO)  Acute Tox. 2, H330;  Carc. 2, H351;  Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410;  Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1A, H317	50-100%
-------------------------------------	---	---------

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

· **Description des mesures de premiers secours**· **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 4)

FR —

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31 y compris le règlement**  
**modificatif (CE) 2020/878**

Date d'impression : 20.04.2023

Révision: 20.04.2023

Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2)

**Nom du produit: DIOZINOS 700 WG**

(suite de la page 3)

· **Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
 En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
 Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Utiliser un neutralisant.  
 Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7 Manipulation et stockage

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Bien dépoussiérer.  
 Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· *Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:* Aucune exigence particulière.  
 · *Indications concernant le stockage commun:* Pas nécessaire.

· *Autres indications sur les conditions de stockage:* Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· *Classe de stockage (TRGS):* 6.1 C

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit,

(suite page 5)

FR —

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31 y compris le règlement  
 modificatif (CE) 2020/878**

Date d'impression : 20.04.2023

Révision: 20.04.2023

Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2)

**Nom du produit: DIOZINOS 700 WG**

(suite de la page 4)

alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· *Temps de pénétration du matériau des gants*

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· *Protection des yeux/du visage*

Lunettes de protection hermétiques

**9 Propriétés physiques et chimiques**· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· **Indications générales**· *État physique*

Solide

· *Couleur:*

Brun

· *Odeur:*

Caractéristique

· *Seuil olfactif:*

Non déterminé.

· *Point de fusion/point de congélation:*

&gt;20 °C

· *Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition*

Non déterminé.

· *Inflammabilité*

Non déterminé.

· *Limites inférieure et supérieure d'explosion*

Non déterminé.

· *Inférieure:*

Non déterminé.

· *Supérieure:*

Non déterminé.

· *Point d'éclair*

Non applicable.

· *Température de décomposition:*

Non déterminé.

· *pH à 20 °C*

3-5 (1%)

· *Viscosité:*

Non applicable.

· *Viscosité cinématique*

Non applicable.

· *Dynamique:*

Non applicable.

· *Solubilité*

Soluble

· *l'eau:*

Non déterminé.

· *Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)*

0 hPa

· *Pression de vapeur à 25 °C:*

Non déterminée.

· *Densité et/ou densité relative*

Non déterminée.

· *Densité:*

Non déterminé.

· *Densité relative*

528-600 kg/m³

· *Masse volumique:*

Non déterminée.

· *Densité (15°C)*

Non applicable.

· *Densité de vapeur:*

Voir point 3.

· *Caractéristiques des particules*· **Autres informations**· **Aspect:**· *Forme:*

Solide

· **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**· *Température d'inflammation:*

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· *Propriétés explosives:*

Le produit n'est pas explosif.

· *Teneur en solvants:*

100,0 %

· *Teneur en substances solides:*

Non applicable.

· **Changement d'état**· *Taux d'évaporation:*

(suite page 6)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31 y compris le règlement**  
**modificatif (CE) 2020/878**

Date d'impression : 20.04.2023

Révision: 20.04.2023

Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2)

**Nom du produit: DIOZINOS 700 WG**

(suite de la page 5)

<b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

## 10 Stabilité et réactivité

- Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Stabilité chimique
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Toxique en cas d'ingestion.

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))		
Oral	LD50	714 mg/kg
Inhalatoire	LD50	0,0714 mg/kg

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

FR —

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31 y compris le règlement**  
**modificatif (CE) 2020/878**

Date d'impression : 20.04.2023

Révision: 20.04.2023

Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2)

**Nom du produit: DIOZINOS 700 WG**

(suite de la page 6)

- **Informations sur les autres dangers**
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

**12 Informations écologiques**

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistante et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Remarque:** Très毒ique chez les poissons.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également毒ique pour les poissons et le plancton.

Très毒ique pour organismes aquatiques.

**13 Considérations relatives à l'élimination**

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP6	Toxicité aiguë
HP7	Cancérogène
HP13	Sensibilisant
HP14	Ecotoxique

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

**14 Informations relatives au transport**

· <b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	
· <b>ADR, IMDG, IATA</b>	UN2588
· <b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
· <b>ADR</b>	2588 PESTICIDE SOLIDE, TOXIQUE, N.S.A. (Dithianon (ISO)), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
· <b>IMDG, IATA</b>	PESTICIDE, SOLID, TOXIC, N.O.S. (Dithianon (ISO))

(suite page 8)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31 y compris le règlement**  
**modificatif (CE) 2020/878**

Date d'impression : 20.04.2023

Révision: 20.04.2023

Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2)

**Nom du produit: DIOZINOS 700 WG**

(suite de la page 7)

<b>· Classe(s) de danger pour le transport</b>	
<b>· ADR</b>	
	
· Classe	6.1 Matières toxiques.
· Étiquette	6.1
<b>· IMDG, IATA</b>	
	
· Class	6.1 Matières toxiques.
· Label	6.1
<b>· Groupe d'emballage</b>	
· ADR, IMDG, IATA	III
<b>· Dangers pour l'environnement</b>	
· Marquage spécial (ADR):	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Dithianon (ISO) Signe conventionnel (poisson et arbre)
<b>· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	Attention: Matières toxiques. 60
· No EMS:	F-A,S-A
· catégorie de stockage	A
· Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
<b>· Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	
	Non applicable.
<b>· Indications complémentaires de transport:</b>	
<b>· ADR</b>	
· Quantités limitées (LQ)	5 kg
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 g
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
<b>· IMDG</b>	
· Limited quantities (LQ)	5 kg
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g
<b>· "Règlement type" de l'ONU:</b>	
	UN 2588 PESTICIDE SOLIDE, TOXIQUE, N.S.A. (DITHIANON (ISO)), 6.1, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

(suite page 9)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31 y compris le règlement**  
**modificatif (CE) 2020/878**

Date d'impression : 20.04.2023

Révision: 20.04.2023

Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2)

**Nom du produit: DIOZINOS 700 WG**

(suite de la page 8)

**15 Informations relatives à la réglementation**

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucun des composants n'est compris.

- Directive 2004/42/CE

- Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

- Catégorie SEVESO

H2 TOXICITÉ AIGUË

E1 Danger pour l'environnement aquatique

- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t

- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t

- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 65

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**16 Autres informations**

- Clause de non-responsabilité

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations pertinentes pour la sécurité. Les informations sont basées sur l'état de nos connaissances au moment de la révision, cependant, elles ne constituent pas une garantie des propriétés du produit, des informations sur le produit ou des spécifications du produit et n'établissent pas de relation juridique contractuelle. Ce document n'est valable que sous sa forme inchangée. En cas de modifications apportées par des tiers, l'exposant n'assume aucune responsabilité quant à la forme et au contenu ou aux dommages ou réclamations découlant de ces modifications. L'information n'est pas transférable à d'autres produits. Dans la mesure où le produit mentionné dans la présente fiche de données de sécurité est mélangé, malaxé ou transformé avec d'autres matériaux ou est soumis à une transformation, les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ne peuvent être transférées au nouveau matériau ainsi produit, sauf indication contraire expresse. La fiche de données ne libère pas l'utilisateur de l'obligation de s'assurer qu'il agit conformément à toutes les réglementations en rapport avec son activité.

- Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits

- Contact: FDS personne habilitée

- Numéro de la version précédente: 1.2

(suite page 10)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31 y compris le règlement  
modificatif (CE) 2020/878

Date d'impression : 20.04.2023

Révision: 20.04.2023

Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2)

---

**Nom du produit: DIOZINOS 700 WG**

(suite de la page 9)

**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

---

— FR —